

Rester Mobilisés et Innover : Un Nouveau Projet pour le Relais Enfants Parents

Initié en 1994, le service Relais Enfants Parents (REP) développe ses actions avec une équipe au dynamisme constant. Les missions du REP s'inscrivent dans le soutien à la parentalité et l'aide au maintien des liens entre un enfant et son parent placé sous main de justice.

Le REP se fixe comme objectifs :

- aider au maintien, au rétablissement, au développement des liens enfants/parents
- aider à l'exercice de la co-éducation parentale
- prévenir les conséquences de la rupture des liens enfants/parents

En dépit de sa taille restreinte, l'équipe déploie sa capacité de réflexion qui l'amène à innover pour répondre aux besoins du public qu'elle accompagne. Ses actions se diversifient.

En détention, le REP met en place des visites médiatisées enfants-parents, des rencontres collectives enfants-parents, des ateliers parentalité (groupe de parole, création manuelle).

Hors détention, l'équipe assure des visites médiatisées dans le cadre des aménagements de peine des parents placés sous main de justice (Permission de Sortie, Placement sous Bracelet Electronique, Placement à l'Extérieur) et accompagne la sortie au multi-accueil des bébés restés auprès de leur mère en détention. Il s'agit ainsi d'adapter les réponses au parcours des parents placés sous main de justice tout en s'appuyant sur les besoins des enfants.

Le REP intervient d'abord à la Maison d'Arrêt d'Amiens avec laquelle l'association travaille en partenariat dans le cadre du placement à l'extérieur de détenus. Ce partenariat est également opérationnel avec le Centre de Détention de Bapaume sur le Pas-de-Calais qui sollicite alors le REP en 1998 pour y déployer son intervention afin de répondre au besoin repéré sur la question des liens familiaux et plus particulièrement le lien parent détenu/enfant. De plus, au vu de la proximité géographique entre Bapaume et Arras, la Maison d'Arrêt d'Arras interpelle le REP qui y intervient également à partir de l'année 2000. A ce jour, le REP intervient dans 6 établissements de la Région des Hauts de France.

En 2019, la Direction et le SPIP du CD de Bapaume sollicite à nouveau l'intervention du REP dans le cadre du projet de construction d'un espace nurserie en détention.

La demande initiale de l'établissement pénitentiaire se limite à la sortie extérieure des bébés pour des promenades. Or, la présence dans l'équipe de la bénévole puéricultrice de métier et la mobilisation des compétences en interne, contribue à ce que le REP propose un projet plus ambitieux pour accompagner le processus de séparation forcée d'une mère incarcérée et son

bébé afin de limiter les impacts négatifs.

Ce projet, "Se Séparer pour Grandir en Dehors de la Prison", s'articule avec la stratégie nationale de soutien à la parentalité.

Les actions proposées visent à travailler sur la période prénatale, préparer l'arrivée de l'enfant, prévenir les dysfonctionnements du lien enfant-parent et expérimenter le monde extérieur pour l'enfant. Elles se déclineront en détention en temps collectifs d'échange et de partage autour de thèmes (la grossesse, le bain, le sommeil, l'alimentation...). Hors détention, les promenades permettront aux bébés de découvrir, d'appivoiser et se familiariser avec l'extérieur (sorties au parc de la ville, médiathèque...). La socialisation de l'enfant se poursuivra avec l'accompagnement au multi-accueil avec lequel le partenariat est déjà opérationnel depuis notre implication dans le comité local REAAP dès sa création.

Le projet a été présenté au CD de Bapaume en septembre 2020 lors d'un comité de pilotage qui a mobilisé et rassemblé des acteurs et/ou des représentants de la petite enfance, de l'enfance, de la pénitentiaire et du médical : CAF 62, REAAP 62, PMI, Relais Petite Enfance du territoire, ASE, DISP, personnel pénitentiaire de l'établissement (direction, gradé, SPIP) et personnel de santé (infirmière et cadre de santé).

La pertinence du projet est reconnue et approuvée par les participants. Soutenu par la Direction du CD de Bapaume, la demande de financement auprès de la DISP aboutit et la mise en place **du projet débutera en février 2021.**